



ECP - Éducation, cultures, politiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. ECP - Éducation, cultures, politiques. 2015, Université Lumière - Lyon 2, ENS de Lyon, Université Jean Monnet Saint-Étienne - UJM. hceres-02034250

HAL Id: hceres-02034250

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034250>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Éducation, Cultures, Politiques

ECP

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Lumière - Lyon 2

Université Jean Monnet de Saint-Étienne - UJM

École Normale Supérieure de Lyon - ENS Lyon

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Bertrand DAUNAY, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Éducation, Cultures, Politiques

Acronyme de l'unité : ECP

Label demandé : EA

N° actuel : 4571

Nom du directeur
(en 2014-2015) : M^{me} Françoise LANTHEAUME

Nom du porteur de projet
(2016-2020) : M^{me} Françoise LANTHEAUME

Membres du comité d'experts

Président : M. Bertrand DAUNAY, Université Lille 3

Experts : M^{me} Laurence CORNU, Université François Rabelais de Tours

M. Yves DUTERCQ, Université de Nantes

M. Richard ÉTIENNE, Université Paul Valéry Montpellier

M^{me} Fabienne MAILLARD, Université de Lille 3 (représentante du CNU)

M. Oliver MAULINI, Université de Genève, Suisse

M^{me} Nicole POTEAUX, Université de Strasbourg

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Joël LEBEAUME

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Michèle COTTIER, Université Jean Monnet de Saint-Étienne

M. Yanni GUNNELL, Université Lumière Lyon 2

M. Nikos KALAMPALIKIS (représentant de l'École Doctorale n° 485
« Éducation, Psychologie, Information et Communication »)

M. Michel LUSSAULT, Institut français de l'éducation, École Normale Supérieure de Lyon

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'équipe d'accueil « Éducation, Cultures, Politiques » (ECP) a été créée au moment de la suppression de l'Institut National de Recherche Pédagogique (INRP) et de la fin de l'unité mixte de recherche UMR_P « Éducation, cultures, politiques », associant l'Université Lumière Lyon 2 (tutelle principale) à l'INRP (contrat 2005-2010). ECP a actuellement comme tutelle principale l'Université Lumière Lyon 2, et comme tutelles secondaires l'Université Jean Monnet (UJM) de Saint-Étienne et l'École Normale Supérieure (Institut Français d'Éducation, Ifé).

Son périmètre scientifique est constitué par la question de l'action publique éducative, de sa mise en œuvre et de son interprétation par les acteurs, avec une approche située et dans une perspective historique. Cinq thèmes (distribués en quatre « axes ») structurent l'unité :

- thème 1 (« axe 1 ») : « Activités, professionnalités, compétences critiques et identités » ;
- thème 2A (« axe 2, volet 1 ») : « Situation de handicap, éducation, sociétés » ;
- thème 2B (« axe 2, volet 2 ») : « Politiques de la diversité sociale et culturelle en éducation et en formation » ;
- thème 3 (« axe 3 ») : « Politiques de l'art et de la culture en éducation et formation » ;
- thème 4 (« axe 4 ») : « Pratiques et politiques de l'enseignement supérieur ».

Depuis 2011, ECP est localisée à l'Université Lumière Lyon 2 (86 rue Pasteur, 69365 Lyon cedex 07) et bénéficie d'une salle de réunion d'environ 17 m² mais a aussi accès à des locaux de l'UJM et de l'École Normale Supérieure, dans l'Institut français de l'éducation. Ses activités principales sont à l'Université Lumière Lyon 2.

Équipe de direction

ECP est dirigée par M^{me} Françoise LANTHEAUME. Le directeur ou la directrice de l'unité pour le contrat à venir n'est pas connu et résultera d'une élection à venir.

Le conseil de l'unité de recherche est composé de :

- la directrice : M^{me} Françoise LANTHEAUME ;
- les cinq responsables de thèmes, élus : M^{me} Françoise CARRAUD (maître de conférences), M. Laurent COSNEFROY (professeur), M. Alain KERLAN (professeur), M. Frédéric MOLE (maître de conférences), M. Denis POIZAT (maître de conférences habilité à diriger des recherches) ;
- deux doctorants élus : M^{me} Amélie DEROBERT et M^{me} Raphaëlle RAAB ;
- un personnel BIATSS (Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Social, Santé) : M^{me} Marina RANDRIAMIARISOA.

Le bureau est constitué des seuls responsables de thèmes.

Nomenclature HCERES

SHS4_3 Sciences de l'éducation

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	32	38
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	6	4
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	3	3
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1
TOTAL N1 à N6	42	46

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	86	
Thèses soutenues	34	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	3	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	13	14

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

L'unité propose des recherches de grande qualité sur des objets originaux qui ont contribué et peuvent contribuer à l'avenir, à assurer sa notoriété dans la communauté des sciences de l'éducation et au-delà. Son périmètre scientifique est constitué par la question de l'action publique éducative, de sa mise en œuvre et de son interprétation par les acteurs, avec une approche située et dans une perspective historique. Ces travaux sont susceptibles de répondre à la demande sociale et l'unité est engagée, au-delà de la communauté scientifique, dans la diffusion des connaissances auprès de son environnement. Les recherches de l'unité sont organisées en cinq thèmes (distribués en quatre « axes », dont l'un est constitué de deux « volets »), qui sont en général complémentaires mais parfois redondants. La vie de l'unité, comme structure d'ensemble, est réduite et gagnerait à des collaborations plus marquées entre les thèmes, ce que prévoit le projet.

Outre sa spécialisation sur des objets rarement traités, l'unité se définit également par la multiplicité des approches et des méthodes mobilisées. Ce choix de la diversité enrichit considérablement le regard sur les objets

abordés et favorise une capitalisation des connaissances qui dépasse le périmètre des sciences de l'éducation. Dans un contexte institutionnel incertain, l'unité a maintenu une activité scientifique de qualité, avec une production importante, portée cependant essentiellement par quelques personnalités, sans une politique collective apparente de publication qui aiderait les non-produisants.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité de recherche mène des recherches originales qui font référence dans la communauté scientifique, notamment sur la professionnalité enseignante, l'art à l'école, les politiques de l'enfance, la situation de handicap, l'inscription de l'école dans la cité. Ces différents thèmes sont structurés autour d'un axe fédérateur : les politiques publiques, analysées du point de vue de leur construction comme de leurs effets, ambition qui donne à la dimension historique un rôle notable dans les recherches. Ce projet commun fait du laboratoire une entité spécifique, forte de nombreux travaux et d'une grande notoriété sur certains sujets, susceptible de capitaliser d'importantes connaissances sur des objets peu traités par les sciences de l'éducation (handicap ou pédagogie universitaire par exemple). Le laboratoire a su affronter des défis multiples, particulièrement en termes de structuration et de positionnement institutionnels, dans différents registres, en comptant sur le rassemblement des forces et une dynamique de projets très ambitieuse.

Les productions sont nombreuses et les chercheurs sont invités à diverses manifestations scientifiques, parfois aussi professionnelles. Ils se montrent très engagés dans l'activité de recherche, dans la communauté scientifique comme dans la vie de la cité, en se préoccupant de diffuser largement les résultats de leurs travaux. Cette activité importante contribue à la réputation d'ECP comme à celle de certains de ses membres. Le laboratoire apparaît moteur dans plusieurs domaines, veut l'être sur la pédagogie universitaire, et déploie dans cet objectif de développement une véritable stratégie de recherche, de quête de contrats et de partenariats, comme de rayonnement national, voire international.

Cette stratégie, malgré une histoire mouvementée et un contexte de doute institutionnel important, a porté ses fruits : la réussite de la restructuration de l'unité de recherche et la clarification des logiques territoriales lui ont permis de présenter des résultats scientifiques importants.

Les partenariats et réseaux de l'unité de recherche sont multiples. En outre, plusieurs de ses membres participent à des comités de rédaction de revues réputées, au Conseil national des universités, à l'École Doctorale EPIC 485 (Éducation, Psychologie, Information et Communication), à différentes missions d'expertise, ce qui fait du laboratoire un élément de poids dans la communauté scientifique régionale et nationale.

Points faibles et risques liés au contexte

Il est assez difficile de dissocier la réputation de l'unité de recherche de celle de ses membres les plus éminents. L'unité apparaît en partie comme le lieu de rassemblement de thèmes de recherche portés par des enseignants-chercheurs de réputation nationale et internationale. Une part notable de la production scientifique de l'unité leur est due. On remarque un certain écart entre les membres de l'unité en termes de quantité comme de qualité des publications et des réalisations scientifiques, l'unité n'ayant pas encore manifestement fait le choix d'une politique de production qui favorise le collectif et l'aide aux moins producteurs. Des projets d'ouvrages collectifs sont cependant prévus, signe d'une volonté de mieux faire valoir l'entité et ses différents membres et de répondre aux attentes exprimées dans le précédent rapport de l'AERES, qui invitait à une politique de publication plus ambitieuse et plus volontariste, associant davantage les doctorants.

Le déséquilibre entre les producteurs apparaît d'autant plus fort que parmi ces grands producteurs, beaucoup sont ou deviendront prochainement émérites. Il y a là un facteur de risque, puisque la position privilégiée de l'unité de recherche dans certains domaines semble tenir à des personnalités plus qu'à des collectifs et que ces personnalités ne seront bientôt plus en activité.

La division de l'activité au sein de cinq thèmes (distribués en quatre axes) donne plutôt l'impression d'une juxtaposition de groupes de travail de taille inégale et contribue à la dispersion des forces au sein de l'unité de recherche. Si le rattachement des chercheurs peut concerner plusieurs axes, afin d'assurer une fluidité des approches et d'éviter une trop grande segmentation, il est difficile d'en considérer les effets. De même, bien qu'un projet d'axe transversal sur la normativité soit susceptible de rassembler les thèmes existants, la transversalité est encore très faiblement mise à l'œuvre. Développer la solidarité entre les thèmes favorisera cette cumulativité et consolidera l'identité d'un laboratoire récemment institué, qui s'avère par conséquent « jeune » d'un point de vue institutionnel.

La situation institutionnelle s'est clarifiée, mais il serait nécessaire encore de préciser les liens avec les partenaires principaux. C'est le cas particulièrement pour l'École Normale Supérieure, établissement secondaire d'ECP via l'Institut français de l'éducation (Ifé) : si le partenariat avec l'Ifé est visible (soutien d'ECP à la création d'une Chaire UNESCO sur la Formation des enseignants au XXI^e siècle et création concomitante d'un nouveau thème sur l'enseignement supérieur par l'unité, présence dans le thème 1 de deux chargés d'études de l'École Normale Supérieure/Ifé), il faut noter l'absence de recrutement pour ECP par l'École normale supérieure/Ifé, qui en prévoit cependant à terme dans le cadre de l'Institut français de l'éducation.

La situation institutionnelle, pour avoir été clarifiée et fortement soutenue selon les déclarations des tutelles, n'en reste pas moins incertaine : le projet en discussion d'une possible UMR sous la tutelle de l'École Normale Supérieure et du Centre National de la Recherche Scientifique entre en conflit potentiellement avec la mission confiée à un membre d'ECP d'explorer les possibilités de rapprochement, au sein d'une structure fédérative de recherche, de plusieurs unités de recherche de la Communauté d'universités et d'établissements de Lyon, sans qu'un financement soit pour l'instant envisagé.

Recommandations

- Remédier au déséquilibre entre les thèmes comme à celui qui existe à l'intérieur de certains d'entre eux et envisager de réorganiser les thèmes dont la distribution se justifie moins.
- Repenser la dimension collective du travail scientifique et des publications en incitant à la publication scientifique et en accompagnant les non-productifs.
- Favoriser la réalisation d'habilitations à diriger des recherches et organiser le renouvellement de l'unité en fonction des prochains départs à la retraite.
- Accompagner les doctorants dans une logique collective et non plus seulement individuelle.